

POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Avril 2022

BDO Audit, Tax & Advisory, Société Anonyme au Capital Social de 10 798 400 DH
R.C : 25681 - C.N.S.S : 1014422 - I.F : 03 300519 - Taxe professionnelle 25950020- ICE : 001529604000091

BDO Audit, Tax & Advisory SA, Société Anonyme Marocaine, est membre de BDO International Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, et fait partie du réseau international BDO de cabinets membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun des cabinets membres de BDO.

BDO Audit, Tax & Advisory SA, Moroccan Limited Company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms parts of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO member Firms.

Policy Center for the New South
Rapport des auditeurs indépendants
Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les membres
Policy Center for the New South
Hay Riad
Rabat

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS **EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de l'association Policy Center for The New South, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion et le tableau de financement et l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèses font ressortir un montant de fonds associatifs et assimilés de 8.868.671,57 dirhams dont un excédent de 3.175.883,13 dirhams. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Policy Center for the New South au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Policy Center for the New South

Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 31 décembre 2021

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Policy Center for the New South

Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 31 décembre 2021

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

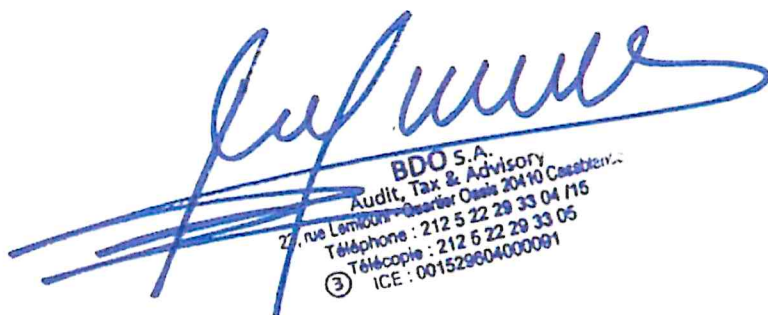
Rabat, le 29 avril 2022

BDO Audit, Tax & Advisory

Moutai CHAOUKI

Expert Comptable

Directeur Général Délégué



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
22, rue Lemkoun - Quartier Ouled 20410 Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 / 115
Télécopie : 212 5 22 29 33 05
③ ICE : 001529604000091